

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS PRÉSENTE SON PROJET D'AIRE DE JEUX AUX ÉLUS

Le CME était assis à la table des élus lors du conseil municipal du 20 mars 2017



Le 20 mars 2017, le conseil municipal des enfants (CME) est venu présenter devant les élus communaux un projet de création d'une aire de jeux pour enfants à côté de l'espace socioculturel.

La présentation argumentée a permis à Marianne (maire), Antoine et Pauline (adjoints) ainsi qu'aux autres jeunes conseillers de s'exprimer sur les aménagements prévus.

Il faut dire que les enfants maîtrisaient bien leur sujet car plusieurs réunions de travail encadrées par Nadine Grosjean (conseillère déléguée au CME) et Didier Nicloux (adjoint

en charge des travaux), avaient préalablement été organisées.

Au final, le projet de création de l'aire de jeux a été validé par les édiles séance tenante. Le plan de financement pour mettre en place cette réalisation a également été adopté. Cette installation coûtera 40 600 € TTC. Elle est subventionnée à hauteur de 19 500 € par les partenaires de la commune (CCCE, Région, réserve parlementaire).

Souhaitons que cet équipement plaise aux enfants ainsi qu'aux parents et qu'aucune détérioration ne sera à déplorer.



L'association **UFC QUE CHOISIR Thionville** a pour vocation à défendre les droits et les intérêts des consommateurs dans tous les domaines de la consommation (litiges entre un particulier et un professionnel de l'alimentation, énergie, énergies renouvelables, environnement, logement, immobilier, banques, assurances, téléphonie mobile, internet, arnaques à la vente par correspondance, contrats abusifs...).

Indépendamment des renseignements divers fournis, des conseils ou réorientations vers d'autres services ou administrations, l'association UFC QUE CHOISIR Thionville ne peut juridiquement intervenir qu'au seul profit de ses adhérents dans le but de les défendre.

Implantée 2 rue d'Austrasie à Thionville, elle peut être jointe par téléphone au **03 82 51 84 29 de 14 h 30 à 18 h** ou par courriel : contact@thionville.ufcquechoisir.fr.

<http://thionville.ufcquechoisir.fr>

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS DES PAVILLONS SENIORS

La commission d'attribution des logements seniors s'est réunie le 11 mai dernier

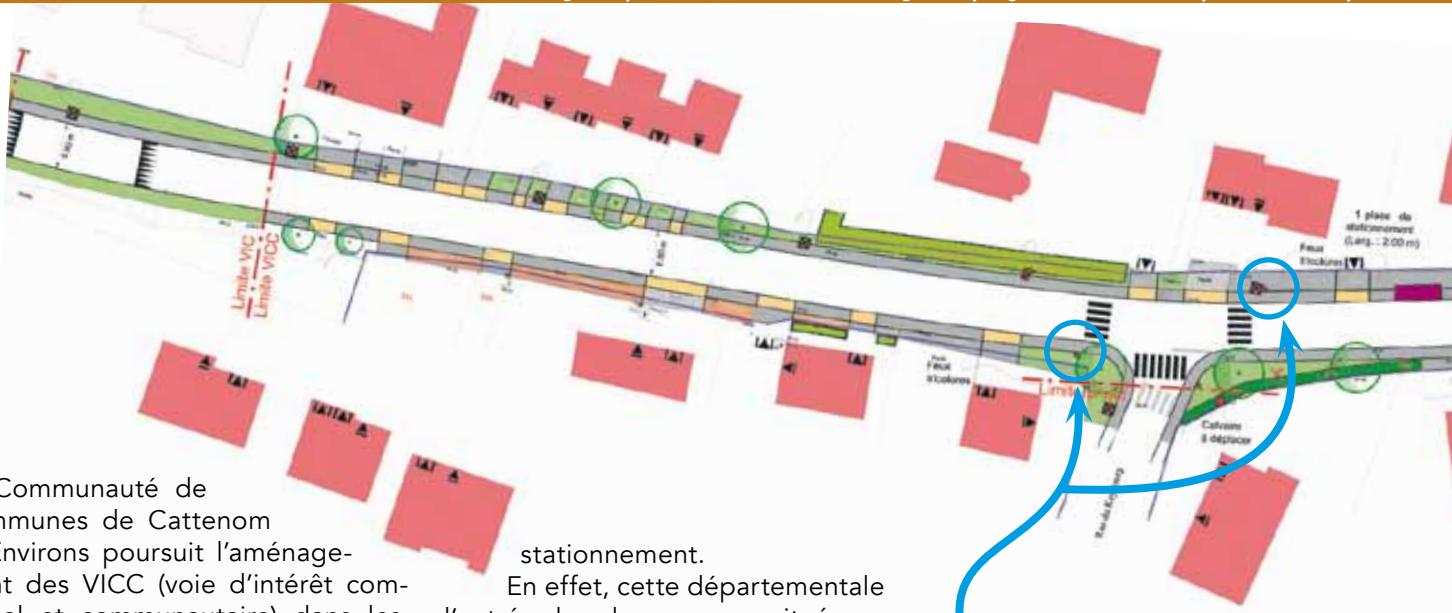


Les 11 pavillons seniors construits à l'arrière du gymnase ont été remis officiellement à la commune le 30 juin courant. Dans la foulée, la commission ad hoc a attribué ces pavillons aux candidats qui se sont inscrits, pour la plupart, dans le cadre d'un rapprochement familial. Une attention toute particulière a

été portée à l'environnement et à la réalisation d'une aire de rencontre. La commune engage également une réflexion sur la création d'un parcours pour seniors sur la place centrale. L'inauguration officielle de cette opération aura lieu en septembre de cette année.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE VOLMERANGE

Après la rue de Gaulle, c'est au tour de la rue de Volmerange de présenter un nouveau visage. Au programme : mise en place d'un stop au niveau



La Communauté de Communes de Cattenom et Environs poursuit l'aménagement des VICC (voie d'intérêt communal et communautaire) dans les 20 communes membres. Dans cette perspective, la rue de Volmerange est concernée et les travaux débuteront dès septembre 2017.

La transformation des voiries communautaires répond à un cahier des charges identique pour toutes les communes du territoire. Cependant, priorité a été donnée, pour la rue de Volmerange, à la sécurisation et au

stationnement.

En effet, cette départementale d'entrée dans la commune située en descente, exige une sécurisation renforcée afin de limiter la vitesse des véhicules qui l'empruntent. C'est dans cet esprit qu'il a été décidé l'installation d'un feu rouge « intelligent » au niveau de la rue du Keybourg. Ce dispositif passe systématiquement au vert devant tout véhicule circulant à moins de 50 km/h. D'autre part, le carrefour à l'intersection des rues du Moulin,

Installation de deux feux rouges passant au vert devant tout véhicule circulant à moins de 50 km/h.

Jeanne d'Arc et de Volmerange sera réaménagé et un « stop » sera mis en place afin de donner la priorité à l'axe



Vue 3D du carrefour à l'intersection des rues du Moulin, de Volmerange et Jeanne d'Arc où un « stop » sera installé.

DÉRATISATION DE LA KISSEL

Une entreprise est intervenue sur la Kissel afin d'éradiquer les nuisibles

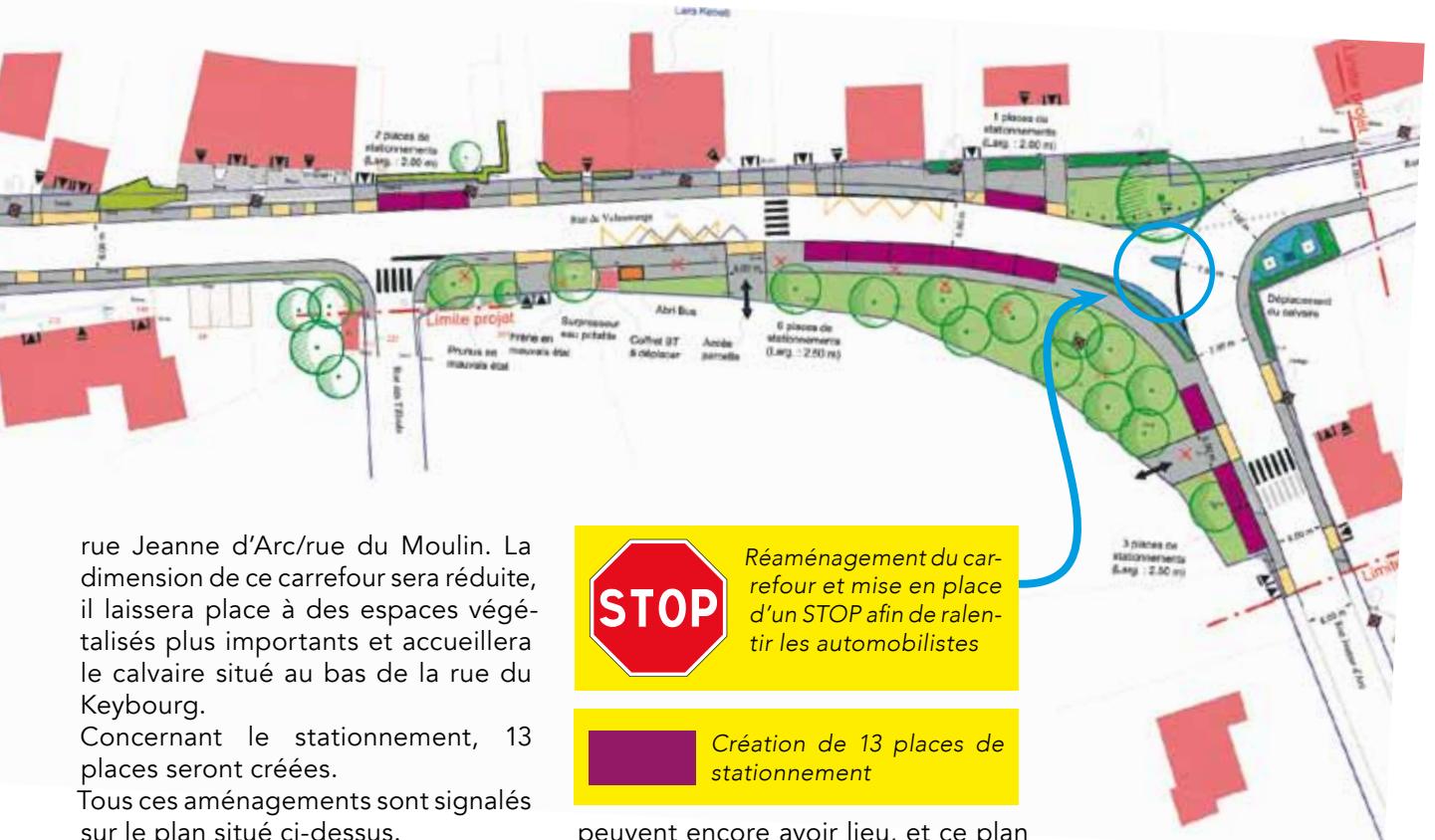
La réglementation sur les biocides s'étant considérablement durcie, la commune a fait appel à une entreprise de dératisation afin de débarrasser la Kissel de ses encombrants locataires...

Pendant un mois, un technicien est venu « relever » régulièrement le contenu des pièges. À ses dires, il semble que la chasse fût assez fructueuse.

Espérons que les quelques individus qui ont échappé aux pièges passeront le mot à leurs derniers convives et aillent voir ailleurs !



du l'intersection avec la rue Jeanne d'Arc, installation de feux rouges intelligents, création de places de parking



rue Jeanne d'Arc/rue du Moulin. La dimension de ce carrefour sera réduite, il laissera place à des espaces végétalisés plus importants et accueillera le calvaire situé au bas de la rue du Keybourg.

Concernant le stationnement, 13 places seront créées.

Tous ces aménagements sont signalés sur le plan situé ci-dessus.

Bien entendu, des modifications

LE POINT SUR LES AUTRES TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement de réseaux rue du Lavoir et rue de la Liberté avancent à bon rythme. La fin de ce chantier est programmée pour septembre 2017.

À l'entrée du village, la rue des Walcourt est en cours d'aménagement et la phase 2 de la ZAC de Raville a

débuté avec la création des voies de circulation. Les 13 parcelles qui constitueront ce nouveau lotissement ont toutes été vendues, la priorité a été donnée aux Kanfenois.



CONFÉRENCE SUR LES ÉTOILES

L'assemblée a passé une soirée « la tête dans les étoiles »



L'association « La Grande Ourse » a exposé des télescopes très impressionnantes

Le 19 mai, le club d'astronomie « La Grande Ourse » de Veymerange a expliqué la naissance des étoiles à la cinquantaine de personnes présentes, dont de nombreux enfants.

Chacun a pu se projeter dans l'espace au point d'avoir mille étoiles dans les yeux...

Les informations particulièrement techniques n'ont fait peur à personne. Au gré des explications données avec pédagogie, le public s'est rapidement passionné pour le sujet.

De nombreuses illustrations ont

émerveillé les plus jeunes et les adultes qui ont posé de multiples questions. La soirée qui devait s'achever par l'observation des étoiles n'a pas eu lieu du fait d'une couverture nuageuse importante.

Incident météorologique regrettable au regard du matériel apporté par le conférencier et par Hervé Laur résidant rue de la Mairie à Kanfen et passionné d'astronomie.

Plus d'informations sur l'association : www.astrosurf.com/grandourse

NOUVELLES ACTIVITÉS À KANFEN

SOPHRO-RELAXATION ET ATELIERS DE MÉDIATION ARTISTIQUE par Pascale SIMON

Pascale Simon, sophro-relaxologue certifiée, artiste peintre, et infirmière diplômée d'État, propose des ateliers d'expression par l'art à l'espace socioculturel (peinture, dessin, pastel, etc).

Ces séances s'adressent aux enfants de 14 h à 15 h et aux adultes de 17 h à 18 h 15 les mercredis. Le même jour, des séances de sophro-relaxation ont lieu de 15 h 30 à 16 h 30 pour les enfants et de 19 h à 20 h pour les adultes. Les prix oscillent entre 18 € et 25 € la séance de groupe et de 30 € à 55 € la séance individuelle. Pensez à réserver la date et l'heure préalablement au **06 61 91 77 61** ou en envoyant un courriel à artdubienetre57@gmail.com car les places sont limitées.



YOGA par Nicole FRENTZ



Par la pratique régulière des postures, par la respiration, par la relaxation, le yoga vous redonne souplesse, dynamisme, calme et joie de vivre.

Nicole Frentz vous propose de pratiquer cette discipline qu'elle maîtrise depuis de nombreuses années, les jeudis soirs de 20 h à 21 h 15 à l'espace socioculturel de Kanfen pour 5 € la séance. Elle est professeure de la Fédération Française de Hatha Yoga et directrice pédagogique de l'École Française de Yoga de l'Est de Metz.

N'hésitez pas à la contacter au **06 87 55 11 68** ou par courriel : nicole.frentz06@gmail.com.

Reprise des cours le jeudi 7 septembre



15-16 JUILLET
FÊTE DE L'ÉTÉ

La commune organise la 2^e Fête de l'Été les 15 et 16 juillet à l'entrée du village.

Au programme :

- un parc gonflable sera installé du samedi au lundi
- samedi 15 :
 - grand feu en soirée et barbecue organisé par l'ASK
 - bal champêtre de 20 h à 1 h du matin

Venez nombreux !

L'agenda kanfenois

Samedi 15 et dimanche 16 juillet
Fête de l'Été - Municipalité

Mardi 15 août
Challenge Amitié Franco-Luxembourgeoise
Pétanque Kanfenoise

Dimanche 17 septembre
Fête paroissiale
Conseil de Fabrique

Kanfen infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

Directeur de la publication :
Denis BAUR, maire de Kanfen
Document écrit et réalisé par :
Isabelle Renoir et Stéphane Citerne,
Imprimé en 550 exemplaires par la Mairie
4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN
Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68
Courriel : mairie-kanfen@orange.fr
Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com